Charte d'engagements qualité des formations

COMMENT DIRE FORMATION

V2
(mise à jour Septembre 2024)

67 rue Saint Jacques – 75005 PARIS
Tél : 01 42 85 34 E-Mail : contact@commentdire.fr
SAS au capital de 13.339,50 € SIRET 38250430600053 APE 8559A N° TVA intracommunautaire FR20-382504306

Préambule

COMMENT DIRE, créé en 1991 dans le contexte de l'épidémie du VIH, est pionnier dans la formation et la modélisation d'actions innovantes dans le champ des maladies chroniques et de la prévention.

Fort de sa longue expérience et expertise dans l champ de la formation des adultes, professionnel·les de santé mais aussi patient·es, COMMENT DIRE met son expérience à la disposition des organisations sanitaires, des institutions et des associations de patient·es : conception et animation de formations présentielles ou mixtes (présentielle et à distance par Internet), appui pour développer leurs projets, optimiser leurs actions, créer de nouveaux services.

Pour assurer la qualité attendue des formations, COMMENT DIRE a élaboré une « charte d'engagement qualité des formations » afin de garantir à nos client·es la qualité de nos prestations de formation.

L'ensemble de nos formations sont personnalisées et répondent aux demandes de nos client·es et de nos partenaires afin de :

- Garantir leur satisfaction ainsi que celle des apprenant·es,
- Garantir la satisfaction et l'implication de nos formatrices et formateurs,
- Garantir l'amélioration continue de nos actions de formation.

Nos 10 engagements Qualité de la Formation

1. Accompagner nos client·es dans l'analyse de leurs besoins et leur apporter les conseils nécessaires à la mise en œuvre de leur projet de formation.
2. Concevoir des programmes de formation en cohérence avec les objectifs poursuivis, adaptés aux publics bénéficiaires et à leurs réalités de terrain, pertinents et conforme aux recommandations en vigueur.
3. Choisir des formatrices et formateurs confirmé·es dans le champ de la formation pour adultes, et si possible ayant une pratique clinique et spécialisée dans le champ des Sciences Humaines et sociales et des Sciences de l'éducation tels que définie dans la « Charte de la formatrice et du formateur ».
4. Mettre en œuvre tous les moyens humains, pédagogiques et logistiques nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la formation dans un environnement propice aux conditions d'apprentissage choisi par nos clients.
5. Faire vivre une expérience de formation vivante et sécurisante, favorisant l'implication et l'expérimentation par les stagiaires (pédagogie active), de même que la réflexivité sur les pratiques et les apprentissages.
6. Être à l'écoute et proposer un accompagnement personnalisé à chaque stagiaire en fonction des besoins exprimés par chacun·e et leur offrir les meilleures conditions permettant d'atteindre les objectifs de la formation et leurs propres objectifs. L'ensemble de nos formations accueillent des personnes malades et/ou en situation de handicap.

7. Mesurer de manière systématique la satisfaction des stagiaires et de nos client·es ainsi que les premiers effets du processus de formation sur leurs pratiques, cela afin de mettre en évidence des perspectives d'amélioration continue.
8. Nourrir nos contenus de formation d'expertise scientifique reconnue et innovante pour assurer leur mise à jour et partager avec les stagiaires les dernières publications parues.
9. Mettre à la disposition des stagiaires l'ensemble des ressources documentaires, les contenus de la formation via un espace dédiée accessible plusieurs mois après la fin de la formation.
10. Procéder à une veille réglementaire, pédagogique permettant d'actualiser régulièrement nos connaissances et celles de nos intervenant·es.

Nom Prénom

A Le :

Signature